

**Demande d'autorisation****D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DÉBIT DE BOISSON DANS UNE INSTALLATION SPORTIVE**

Madame le Maire,

Je soussigné(e), (1) **Mme ALRAN Marlene**

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boisson

Catégorie de licence : 3ème cat.

Emplacement (2) : Arbois Badminton

Gymnase les Vignes

39600 ARBOIS

à partir du **14/03/2026** au **15/03/2026** entre 06:00 h. et 22:00 h.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 17/11/2025

Signature

**Arrêté du Maire**N° de l'arrêté SB-25- **288**

Je soussigné, Madame Valérie DEPIERRE, Maire de la commune de ARBOIS

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique;

Vu, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé,

Tournois les Plumes

ARRETE :

M. (1) **Mme ALRAN Marlene**

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boisson en licence catégorie : 3ème cat.

Emplacement (2) : Arbois Badminton

Gymnase les Vignes

39600 ARBOIS

à partir du **14/03/2026** à 06:00 au **15/03/2026** à 22:00

à l'occasion de (3)

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boisson

Fait à ARBOIS

le 17/11/2025

Madame le Maire,  
Valérie DEPIERRE

(1) Nom, Prénoms, Profession Adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

